

*Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique*



RAPPORT D'ACTIVITÉS TECHNIQUE *2023*



SOMMAIRE

LES ÉTUDES PISCICOLES	1
Suivis 2023 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire	1
Etude de la population de brochet de l'Arroux entre Dracy-St-Loup et Etang-sur-Arroux	3
Participation à l'étude nationale ADN environnemental écrevisse « eCray'ON »	5
Etude de deux affluents de la Guye : la Gande et le Brennon	6
Etude des populations de poisson carnassier de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire ..	6
Réseau de suivi thermique des rivières du département	7
Suivi piscicole du bassin de la Dheune en amont de Chagny	8
Suivi piscicole du bassin de la Somme	9
LES ÉTUDES DE SUIVI DE TRAVAUX	10
Suivi avant travaux du platis de la Mouge	10
LES TRAVAUX EN RIVIERE	11
Etude de la zone humide des Chaintrés à Etang sur Arroux : Etude préalable à des travaux de restauration écologique	11
Etude des bras morts de la darse sud de Mâcon	12
Restauration de la zone humide du Pâquier des Bordes	13
Réflexion pour l'émergence de travaux pour la restauration des ruisseaux à écrevisses pieds blancs du bassin de l'Arconce	14
Travaux de diversification des habitats de la gravière de Fleurville	14
Implantation de nid à black-bass sur la Vieille Seille	15
PECHES DE SAUVETAGE	16
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	17
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE	19
Réouverture du Carpodrome de Paray-le-Monial	19
Réouverture et Poste PMR sur l'étang du Chêne aux Prêtres	19
Concours photo 2023	20
Challenge Carnassiers 2023	21
J'aime la Nature Propre	22
Animations scolaires	23
Participation aux manifestations	24
Animations scolaires	25

Suivis 2023 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire



Pêche électrique à la frayère de Pré l'Abre (Dracy-St-Loup)



Juvenile de brochet

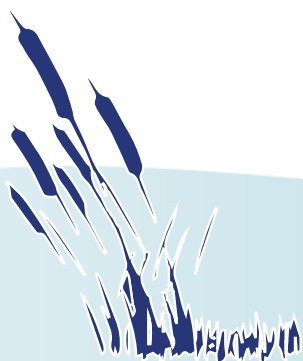
La Fédération réalise chaque année un suivi de la reproduction du brochet au sein de diverses zones humides annexes des cours d'eau de Saône-et-Loire. Ce suivi est réalisé à la fois sur des frayères aménagées et sur des frayères naturelles. Il consiste, à la fin du printemps, en un inventaire par pêche électrique des juvéniles de brochet dans les frayères.

En 2023, ces inventaires ont été réalisés sur 22 zones humides. La saison de reproduction 2023 a été marquée par des débits très faibles en février/mars, pénalisant la migration des géniteurs vers les frayères et donc la ponte. Seule une crue de faible ampleur a eu lieu vers le 15 mars. Les débits ont ensuite été modérés en avril et mai permettant une inondation modérée des zones humides les plus basses topographiquement.

Dans le bassin de la Saône, des juvéniles de brochet ont été observés sur 7 des 13 zones humides étudiées. Malheureusement, les densités de brochets étaient en général faibles (maximum 6 juvéniles capturés sur le Bief Colas à Jouvençon). La Grande Cosne fait exception avec une densité forte de brocheton : ce résultat est cependant « artificiel » puisque le bief pêché était en assec et que les poissons étaient regroupés au sein d'une petite poche d'eau.

Sur l'Arroux, des juvéniles ont été observés sur deux zones humides avec de fortes densités : les zones humides de Pré l'Abre à Dracy-St-Loup et le bras mort de Chambon à Autun. Ces deux zones humides présentent la particularité d'être très facilement connectées avec l'Arroux. Elles sont donc tout à fait fonctionnelles pour la reproduction du brochet, y compris lorsque l'hydrologie est défavorable.

La reproduction n'a pas fonctionné sur les 7 autres zones humides étudiées le long de l'Arroux : celles-ci ont été peu connectées avec ce cours d'eau en raison de l'hydrologie défavorable en 2023 et/ou présentent des caractéristiques peu favorables à la ponte du brochet (absence de végétation herbacée, support de ponte).



L'exploitation des données et la rédaction du rapport pour l'année 2023 seront finalisées au début de l'année 2024.

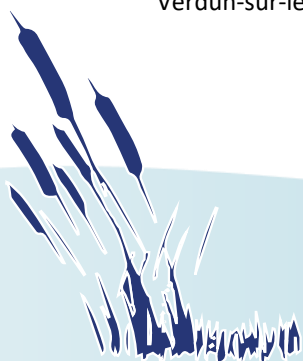
Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Résultats	
				Nombre de juvéniles	Densité en indiv./1000 m ²
Doubs	Morte du Grand Pâquier	Fretterans	1/6	2	7
	Morte du Petit Gravier	Lays-sur-le-Doubs	1/6	0	0
	Morte des Vergettes	Lays-sur-le-Doubs	1/6	3	11
Saône	Zone humide du Pâquier des Bordes	Les Bordes	15/5	0	0
	Lône du Breuil	Gergy	15/5	2	6
	Franc-bord de Bougerot	Gergy	15/5	0	0
	La Grande Cosne	Damerey	13/6	5	50
	Zone humide du pont de Thorey	Gigny-sur-Saône	15/5	0	0
Seille	Zone humide du Pont de la Barque	Louhans	16/5	0	0
	Bief de Bourgchateau	Louhans	16/5	2	7
	Bief Colas	Jouvençon	16/5	6	21
	Bief du Camping	Cuisery	16/5	0	0
	Zone humide du Prés des Saules	Cuisery	16/5	1	4
Arroux	Zones humides de Pré l'Abre	Est	25/5	52	100
		Centre	24/5	17	30
		Ouest	24/5	50	91
	Zone humide de la prairie de Chambord Ouest	St-Forgeot	23/5	0	0
	Annexes du ruisseau de l'étang de Noël	St-Forgeot	23/5	0	0
	Bras mort de Cressy	St-Forgeot	25/5	0	0
	Bras mort de Chambon	Autun	23/5	52	42
	Bras mort du petit pré	Autun	25/5	0	0
	Zone humide du Guilloury	Autun / Monthelon	25/5	0	0
	Bras mort de la Pâturée du Closeau	Laizy	24/5	0	0
	Baisse des Chaintrés	Etang-sur-Arroux	24/5	0	0

Liste des zones humides inventoriées en 2023 et quantités de juvéniles observés (en orange : densité faible ; en jaune : densité moyenne ; en vert : densité forte ; en bleu : densité très forte)

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%) ; VNF (100 % pour la lône du Breuil à Germy)

AAPPMA concernées : Autun, Chalon-sur-Saône, Cuisery, Etang-sur-Arroux, Germy, Louhans, Ormes, Pierre-de-Bresse, Verdun-sur-le-Doubs



Etude de la population de brochet de l'Arroux entre Dracy-St-Loup et Etang-sur-Arroux



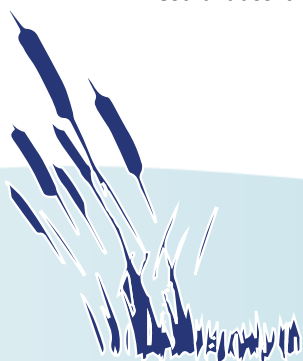
L'Arroux entre Dracy-Saint-Loup et Etang-sur-Arroux est une rivière de 2^{ème} catégorie piscicole ayant notamment pour espèce repère le brochet. La Fédération de pêche et les AAPPMA d'Autun et d'Etang-sur-Arroux souhaitent améliorer la connaissance de la population de brochet de l'Arroux pour évaluer la nécessité de mettre en œuvre des actions de préservation de ses populations et pour améliorer la gestion de cette espèce sur cet axe : restaurations de frayères, évolutions de la réglementation pêche, évolutions de la gestion des frayères aménagées, empoissonnements, ...

Ainsi, une étude de la population de brochet de ce secteur a été lancée en 2022 et s'est poursuivie en 2023. Les objectifs étaient de :

- connaître l'état actuel de la population de brochet (abondance, croissance, ...),
- inventorier les zones humides annexes ayant un potentiel pour la reproduction du brochet et étudier leurs fonctionnalités,
- proposer des mesures de gestion et des actions de restauration de certaines zones humides,
- évaluer la diversité génétique de la population de brochet de l'Arroux,
- évaluer le nombre de géniteurs participants à la reproduction dans certaines frayères étudiées.

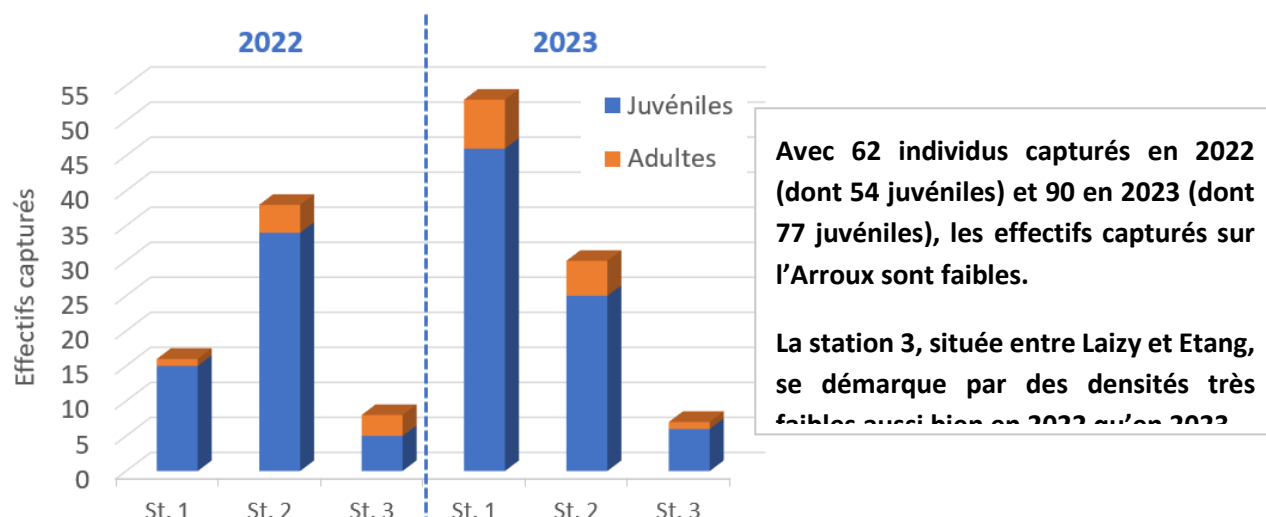
A l'issue de cette étude, différents indicateurs montrent clairement que la population de brochet de l'Arroux entre Dracy-St-Loup et Etang-sur-Arroux est aujourd'hui dégradée, confirmant les observations des pêcheurs locaux. Ainsi, les différents inventaires réalisés (pêche électrique dans le lit de l'Arroux, captures de géniteurs à l'entrée des frayères) ont montré que la densité de brochet est faible.

Par ailleurs, le nombre de zones humides annexes de l'Arroux aujourd'hui fonctionnelles pour la reproduction du brochet est lui aussi trop faible, en particulier entre Laizy et Etang-sur-Arroux où aucune frayère fonctionnelle n'existe aujourd'hui.



La scalimétrie (étude de l'âge des poissons par lecture des stries sur les écailles) réalisée sur les brochets capturés témoigne d'une vitesse de croissance normale pour un cours d'eau des brochets de l'Arroux. Il convient toutefois de souligner que les faibles effectifs échantillonnés limitent la robustesse de ces résultats.

Par ailleurs, même si l'habitat du brochet dans le lit mineur de l'Arroux n'a pas été étudié, certains secteurs semblent peu adaptés à la présence d'une population importante de brochet. Le tronçon situé au nord d'Etang-sur-Arroux apparaît comme le moins adapté avec de nombreux secteurs courants, un lit parfois incisé et un faible recouvrement en herbier aquatique, un abri vital pour cette espèce.



Nombre de brochets capturés lors des pêches électriques réalisées dans l'Arroux sur les 3 stations de 2 km étudiées (st 1 : nord Autun, St 2 : sud Autun ; st 3 : entre Laizy et Etang-sur-Arroux).

Le brochet étant une espèce d'intérêt patrimonial et halieutique fort, un programme visant à restaurer cette population a été proposé à l'issue de cette étude. Celui-ci comprend :

- des actions de restauration de frayères avec notamment 6 zones humides prioritaires situées entre Laizy et Etang-sur-Arroux.
- une proposition d'étude de la morphologie de l'Arroux pour que des actions de restauration du lit mineur puissent aussi être engagées rapidement (en particulier dans les secteurs où le lit de l'Arroux s'est incisé).
- la mise en place d'une fenêtre de capture 60/80 cm pour les pêcheurs aux lignes.



Brochet de 96 cm capturé sur l'Arroux

Cette étude se terminera en 2024 avec les analyses génétiques des différents individus capturés qui devraient permettre d'évaluer la diversité génétique de la population de brochet de l'Arroux et d'estimer le nombre de géniteurs participant à la reproduction dans certaines frayères étudiées.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : FDAAPPMA71 (60%), Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (20%), FNPF (20%)

AAPPMA concernées : Autun et Etang-sur-Arroux

Participation à l'étude nationale ADN environnemental écrevisse « eCray'ON »

L'écrevisse à pattes blanches, *Austropotamobius pallipes*, a connu une très forte régression de ses effectifs en raison d'une sensibilité très forte aux dégradations physiques des cours d'eau, aux pollutions et à la concurrence avec les autres écrevisses introduites qui peuvent être porteuses de la peste des écrevisses, *Aphanomices astaci* (très néfaste à l'écrevisse à pattes blanches).

Malheureusement, les données disponibles quant à la distribution des écrevisses sont hétérogènes en Saône-et-Loire et celles relatives à l'agent de la peste *A. Astaci* sont quasi-inexistantes.

ADN environnemental, késako ?

L'ADN *environnemental*, parfois abrégé en ADNe, est de l'ADN collecté dans l'eau, plutôt que directement sur un organisme. Sa collecte permet, grâce à des outils génétiques d'identifier l'espèce dont il provient.

C'est pourquoi il apparaît essentiel de contribuer à l'élaboration de nouveaux outils utilisant l'ADN environnemental qui pourraient, à terme, simplifier la mise en œuvre des inventaires d'écrevisses et permettre de détecter la peste des écrevisses. La Fédération a donc souhaité s'impliquer dans l'étude nationale « eCray'ON » portée par SCIMABIO en mettant en place le protocole de cette étude sur la population d'écrevisses implantée sur les sources de l'Orbise à Châtel-Moron et Barizey.

La participation de la Fédération à cette étude a consisté en :

- une campagne de prospection nocturne visant à inventorier la population d'écrevisse à pattes blanches présente sur le cours d'eau,
- une campagne d'échantillonnage ADNe (biofilm et eau).

La campagne de prospection nocturne a malheureusement permis de constater que la population d'écrevisse qui était jusqu'en 2019 étendue sur plusieurs kilomètres a considérablement régressé avec un linéaire limité aujourd'hui à quelques centaines de mètres. Cette régression s'explique peut-être par la mise en assec de certains tronçons de l'Orbise lors de l'été 2022.

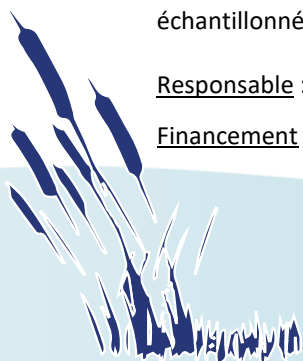
Les prélèvements d'eau et de biofilm (sur substrat) ont bien permis de détecter l'écrevisse à pattes blanches (*A. pallipes*), à l'aval direct de la population inventoriée et également sur une station située à 2,2km à l'aval, mais pas sur la station intermédiaire située à 500m. Ces résultats suggèrent donc que la population d'écrevisses à pattes blanches de l'Orbise pourrait être fragmentée avec une partie à l'amont et une partie plus à l'aval, peut-être sur un tronçon ou sur un petit affluent non répertorié.



Par ailleurs, le signal ADNe de l'agent responsable de la peste de l'écrevisse a été détecté sur l'ensemble des 3 stations échantillonnées.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : FDAAPPMA 71 (40%), FNPF (60%)



Etude de deux affluents de la Guye : la Gande et le Brennon

Dans le cadre de la mise en place d'un Contrat territorial du bassin de la Grosne, un programme de travaux de restauration écologique des cours d'eau du bassin est en cours d'élaboration. Peu d'actions ont été proposées sur les affluents de la Guye par manque de connaissance de ces cours d'eau. Certains abritent pourtant des espèces d'intérêt patrimonial fort, telles que la truite fario, le chabot ou encore l'écrevisse à pieds blancs.

Ainsi, la Fédération a proposé d'étudier en 2023 le Brennon et la Gande dans le but de proposer des actions de restauration à inscrire au programme d'action du Contrat territorial du bassin de la Grosne.

Des sondes mesurant et enregistrant la température de l'eau ont été posées en période estivale sur ces cours d'eau pour connaître les tronçons les plus sensibles au réchauffement, puis des prospections de terrain seront réalisées en vue de recenser les perturbations affectant les cours d'eau et de caractériser leur état actuel.

Le rapport d'étude sera finalisé en 2024.

Responsables : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FPNP (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Salornay-sur-Guye

Etude des populations de poisson carnassier de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire

Dans la continuité des premières enquêtes captures engagées lors de l'année 2019, avec à l'époque un groupe d'une dizaine de pêcheurs de poissons carnassiers de la Seille, la Fédération a élargi ce travail d'étude en proposant un suivi des captures des espèces piscicoles carnassières de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire parmi lesquels on peut citer :

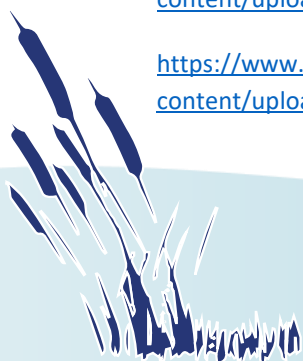
- La Seille, la Saône, La Loire et l'Arroux,
- Les lacs du bassin minier et tout principalement le lac de Torcy Neuf et de Torcy Vieux (fenêtre de capture brochet sur ce dernier),

Pour ce faire, la Fédération a fait appel aux pêcheurs de poissons carnassiers du département, qui, au moyen d'un site internet dédié, peuvent consigner leurs résultats de pêche.

Le site est accessible à l'adresse suivante : www.fishcapture.fr. En service, depuis le printemps 2021, le site est actuellement utilisé par 343 pêcheurs-enquêteurs. Les informations récoltées en 2023 n'ont pas encore toutes été traitées mais celles de 2021 et 2022 ont déjà fait l'objet de plusieurs documents de synthèse.

Sur la Saône : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/05/2_Resultats_generaux_saone_fishcapture_04_22.pdf

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2023/07/1_Resultats_Saone_fishcapture_2022_23_06_23.pdf



Sur la Seille : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/05/1_Resultats_Seille_fishcapture_2021_15_05_22.pdf

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2023/09/1_Resultats_Seille_fishcapture_2022_01_08_23.pdf

Sur la Loire : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/09/1_Resultats_Loire_fishcapture_2022_09_08.pdf

Sur le Lac de Torcy-le-Vieux : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/06/1_Resultats_generaux_Torcy_Vieux_fishcapture_2022_06_09.pdf

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2023/09/1_Resultats_Torcy_Vieuxneuf_fishcapture_2021-22_10_09_23.pdf

Sur le Lac de Torcy-le-Neuf / étang Leduc : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/06/1_Resultats_generaux_Torcy_Neuf_fishcapture_2022_06_16.pdf

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FDAAPPMA 71

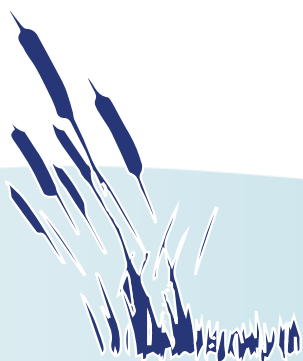
Réseau de suivi thermique des rivières du département

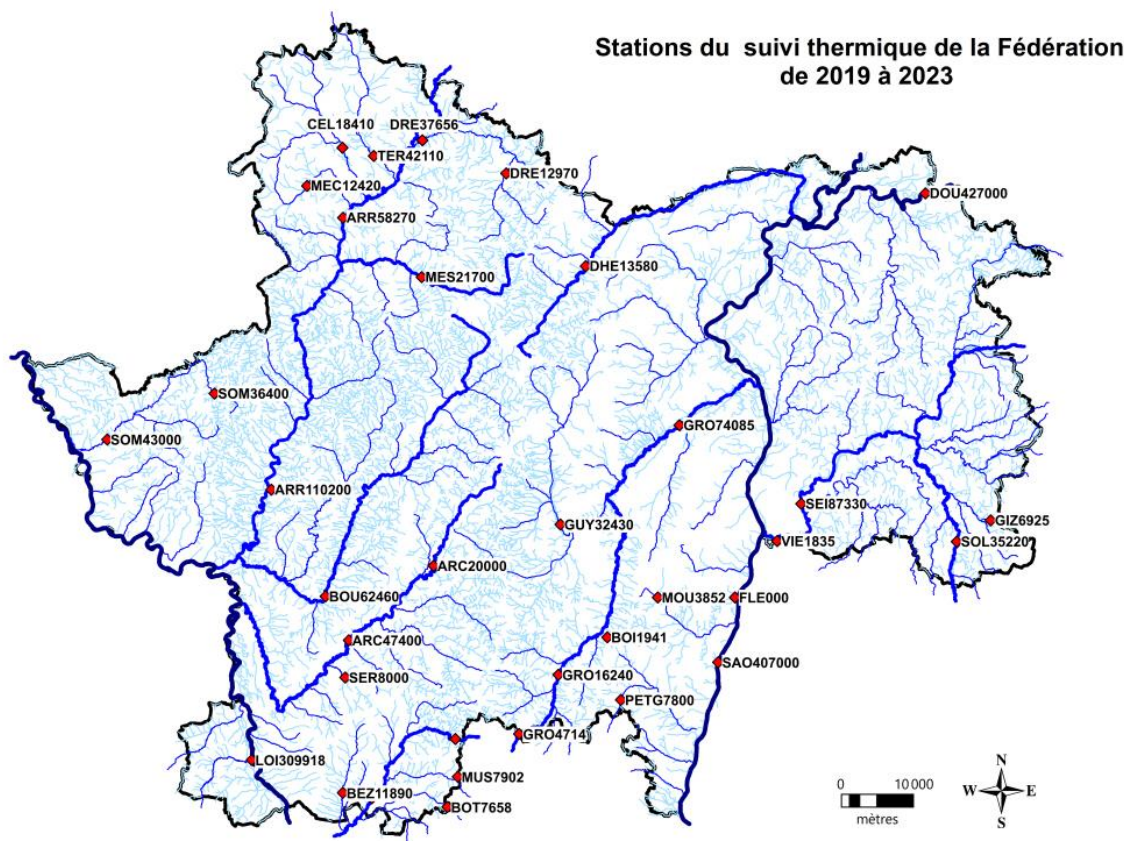
Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

Ce réchauffement a des conséquences sur la température des rivières du département de Saône-et-Loire. Ces conséquences se répercutent sur les populations de poissons, car la température est le premier élément qui explique la répartition des espèces piscicoles.

Depuis l'année 2019, la Fédération a mis en place un réseau de suivi thermique permanent à l'échelle du département. A ce jour 35 stations sont équipées d'un enregistreur thermique. La température des cours d'eau est prise toutes les heures. Ce réseau s'étend d'année en année.

Hormis l'analyse de grande tendance statistique, ces données de température nous permettent par exemple de mieux préciser les périodes de frai et de mieux appréhender les périodes de canicules qui sont fortement pénalisantes pour certaines espèces piscicoles (brochet, truite, ...).





Le rapport de synthèse de la thermie des cours d'eau du département pour l'année 2023 est actuellement en phase de rédaction. Il sera publié dans le courant du printemps 2024. Une synthèse des 6 dernières années, particulièrement chaudes est aussi actuellement en cours de rédaction. Elle devrait faire l'objet de publication dans le courant de l'année 2024.

Responsable : Rémy Chassignol

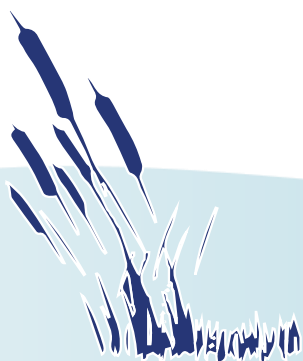
Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (50%), FDAAPPMA 71 (50 %)

Suivi piscicole du bassin de la Dheune en amont de Chagny

La Fédération a réalisé un état des lieux des peuplements piscicoles des cours d'eau du bassin de la Dheune en amont de la commune de Chagny pour le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune.

L'objectif de ce travail était d'apporter au Syndicat des éléments de connaissances complémentaires pour les cours d'eau de la Dheune amont et ses affluents, du Foulot, de la Vielle et de la Cosanne.

L'étude des peuplements piscicoles des rivières du bassin versant amont de la Dheune a montré des peuplements piscicoles perturbés à dégradés suivant les secteurs.





Pêche électrique dans la Vielle

Les espèces sensibles bio indicatrices sont absentes (lote, lamproie de planer) ou trop faiblement représentées (truite, chabot, barbeau). A contrario les espèces tolérantes et ubiquistes (chevesne, goujon) dominent les peuplements piscicoles.

La composition des peuplements piscicoles des rivières du bassin amont de la Dheune témoigne donc d'un état écologique plutôt moyen à médiocre.

Des actions peuvent être entreprises pour améliorer la situation, mais il convient d'agir avec stratégie et priorisation en privilégiant les rivières où les espèces patrimoniales les plus sensibles subsistent encore.

Ainsi, les futures actions du contrat de rivière devraient privilégier le maintien et l'amélioration des populations de truites encore existantes sur la Vielle et la Cosanne.

Responsables : Camille Marcon, Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (48 %), FDAAPPMA 71 (2%)

AAPPMA concernée : Ecuisses, Saint-Bérain-sur-Dheune, Saint-Léger-sur-Dheune, Dennevry, Chagny.

Suivi piscicole du bassin de la Somme

Le bassin de la Somme n'a jamais fait l'objet de démarche de gestion intégrée de l'eau. Dans le cadre du lancement du Contrat Territorial Arroux Morvan Somme, il est apparu nécessaire de réaliser un état des lieux des peuplements piscicoles des cours d'eau du bassin. Cette étude permettra d'affiner le diagnostic de l'état des cours d'eau de ce bassin et contribuera à la définition d'objectifs de restauration cohérents.

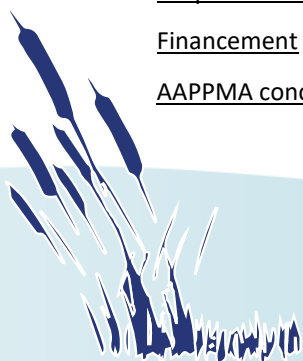
Des inventaires piscicoles par pêche électrique sur 6 stations ont été réalisés en septembre 2023. Par ailleurs, les données de deux stations situées sur la Somme et la Valence inventoriées dans le cadre des réseaux de suivi piscicole européen ont été analysées. Afin d'aider à l'interprétation des résultats, des sondes mesurant la température de l'eau en période estivale ont été placées sur chacune des stations étudiées.

L'étude sera présentée dans le rapport d'activités 2024.

Responsables : Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (43,6 %), FDAAPPMA 71 (6,4%)

AAPPMA concernée : Bourbon-Lancy



LES ÉTUDES DE SUIVI DE TRAVAUX

Suivi avant travaux du platis de la Mouge

Dans le cadre du Contrat de rivière « Saône, corridor alluvial et territoires associés », des travaux de protection, restauration et de diversification des zones de hauts fonds (secteurs les plus végétalisés et jugés comme étant les plus intéressants pour la faune piscicole), sont mis en œuvre par l'Etablissement Public Territorial de bassin Saône & Doubs.

Parmi les sites retenus, figure le "platis de la Mouge" à La Salle. Sur ce site, la Fédération a engagé en 2020 une étude visant à étudier ce site avant la mise en œuvre de travaux de restauration écologique. Il était cependant nécessaire de compléter ce premier état initial par une nouvelle campagne de mesures avant travaux en 2023.

Différents types de mesures ont été mises en œuvre sur le platis :

- détermination du substrat et de l'envasement,
- cartographie des habitats aquatiques,
- pêche électrique partielle par point en bateau.

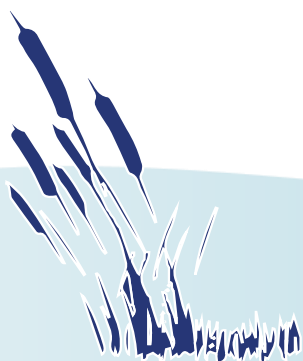
Les mesures ont été réalisées en 2023 avec l'appui technique de la Fédération de pêche de l'Ain et l'EPTB Saône-et-Doubs. Le rapport d'étude est en cours de rédaction.



Inventaire piscicole en bateau sur le platis de la Mouge

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50%)



Etude de la zone humide des Chaintrés à Etang sur Arroux : Etude préalable à des travaux de restauration écologique

La population de brochet de l'Arroux en amont d'Etang-sur-Arroux semble connaître une baisse significative de ses effectifs. Ainsi, dans le cadre du Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée, une étude de la population de brochet dans ce secteur a été lancée en 2022 ainsi que des premières restaurations de zones humides annexes au cours d'eau, dans lesquelles le brochet se reproduit. C'est dans ce cadre qu'une étude de la zone humide des Chaintrés à Etang-sur-Arroux a été lancée en 2022 par la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Située au nord du bourg d'Etang-sur-Arroux, cette zone humide est un ancien site d'extraction de sable et de gravier pour la mise en place d'une voie ferrée au milieu du 19^{ème} siècle. Elle est devenue un important lieu de reproduction pour le brochet.



Recherche d'œufs dans la frayère

L'étude réalisée a consisté en un suivi de la reproduction du brochet sur l'année 2023 avec la mise en place de nasses à l'entrée de la frayère (pour capturer les géniteurs entrant ou sortant de la zone humide), une recherche d'œufs de brochets, un inventaire des juvéniles de brochet, un suivi de la productivité zooplanctonique du site, ainsi qu'un suivi du régime thermique de la frayère. Un état des lieux global du site a aussi été réalisé avec l'étude de la topographie du site, une analyse de sa connectivité avec la rivière, un inventaire floristique et des habitats et pour finir, une analyse pédologique.

Le suivi de la reproduction du brochet a permis de mettre évidence que les périodes de connexion entre la frayère et la rivière, dues à de faibles niveaux d'eaux, ont été insuffisantes pour permettre l'accès des géniteurs à la frayère. Ainsi, le brochet n'a pu se reproduire sur ce site en 2023.

L'étude de la zone humide a montré que sa connectivité avec l'Arroux était insuffisante pour permettre toutes les étapes de la reproduction du brochet. C'est le plus souvent la phase de migration des juvéniles de brochet vers l'Arroux (de mi-avril et fin juin) qui est compromise par cette connectivité trop limitée. Ainsi, sur les 22 dernières années, le cycle de reproduction du brochet n'a pu se faire totalement que 4 ou 5 années (en ne prenant en compte que la connectivité de la zone humide avec l'Arroux).

Hormis la connectivité restreinte, le site est pleinement favorable à la reproduction du brochet grâce à la présence de formations végétales favorables à la ponte des brochets et à un maintien en eau de la zone humide suffisant. Lors de

l'inventaire floristique, aucune espèce exotique envahissante ou protégée n'a été recensée. Une étude réalisée par la société d'histoire naturelle d'Autun a en revanche mis au jour la présence d'une espèce d'odonate à enjeux, le leste verdoyant (*lestes virens*), espèce à prendre en compte dans le projet.

A l'issue de cette étude, plusieurs scénarios de restauration visant à améliorer la connectivité de la zone humide avec le cours d'eau ont été proposés. Le scénario retenu par les partenaires techniques du Contrat Territorial consiste en la mise en place d'un ouvrage hydraulique implanté dans le fossé de connexion aval (ouvrage dont la cote maximale correspond à la cote du bourrelet de connexion actuel) et en un terrassement d'un fossé au sein de la zone humide permettant la vidange de la zone humide lorsque l'ouvrage sera ouvert. Les travaux devraient être réalisés par le Syndicat Mixte des bassins de l'Arroux, du Morvan et de la Somme en fin d'année 2024.

Le rapport d'étude est disponible sur le site de la Fédération : <https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/rehabilitation/rehabilitation-zone-humide/arroux-etude-de-la-zone-humide-des-chaintres-a-etang-sur-arroux-2023/>

Responsable : Rémi Jacquesson et Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Etang sur Arroux

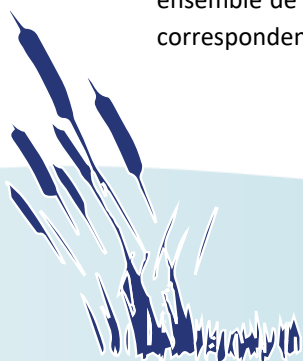
Etude des bras morts de la darse sud de Mâcon

La restauration de zones humides annexes à la Saône est une action inscrite au Programme de mesure du SDAGE RMC, au Contrat de rivière « Saône, corridor alluvial et territoires associés » et au Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles.



Bras mort de la darse sud

Afin de proposer de nouvelles actions pour le prochain Contrat de rivière Saône, la Fédération a proposé d'étudier un ensemble de 3 bras mort connectés à la Darse sud de Mâcon, qui elle-même est connectée à la Saône. Ces bras morts correspondent en fait à l'ancien lit de la Petite Grosne qui a été détruit lors de l'aménagement de la darse.



Cette étude comprend des relevés topographiques et bathymétriques, un inventaire de la végétation présente ainsi qu'un inventaire piscicole.

A l'issue de cette étude, des travaux de restauration de ces bras morts seront proposés.

Les relevés de terrain, en partie réalisés en 2023 se poursuivront en 2024 puis un rapport d'étude sera rédigé.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Mâcon

Restauration de la zone humide du Pâquier des Bordes

Le bras mort du Pâquier des Bordes est une annexe alluviale située le long de la Saône, en rive gauche, sur la commune des Bordes. Suite à une demande de l'AAPPMA de Verdun-sur-le-Doubs, la Fédération a engagé une étude de ce bras afin de proposer des mesures d'aménagement de cette annexe alluviale pour la rendre plus favorable à la faune piscicole.

Dans le cadre du Contrat de rivière Saône, l'EPTB Saône-&-Doubs a mis en œuvre les travaux proposés à l'automne 2023.

Les travaux ont consisté en :

- la restauration de la connectivité avec la Saône,
- l'enlèvement d'environ 950 m³ de matériaux, formant ainsi deux mares et une annexe en eau de manière permanente,
- la réutilisation d'une partie de ces matériaux sur les bords de Saône pour former des banquettes, des zones de haut fond, avec des arbres fixés pour diversifier les habitats de berge de la rivière.

Le principal objectif de ce projet pour notre structure est d'avoir un nouveau site favorable à la reproduction du brochet sur la Saône. Nous ne manquerons pas de suivre l'évolution de ce dernier à travers un suivi piscicole dès le printemps 2024.



Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (70 %), EPTB (15%), FNP (5 %), ADAPAEF 71 (3,3 %), AAPPMA Saône & Doubs (3,3%), FDAAPPMA 71 (3,3 %)

AAPPMA concernées : Verdun-sur-le-Doubs, Association départementale des pêcheurs amateurs aux engins et filets

Réflexion pour l'émergence de travaux pour la restauration des ruisseaux à écrevisses pieds blancs du bassin de l'Arconce

Sur certains secteurs du bassin de l'Arconce, les ruisseaux les plus protégés abritent encore de petites populations d'écrevisses à pieds blancs, espèce actuellement menacée de disparition.



Ecrevisse à pied blanc

Pour essayer d'enrayer la régression de l'aire de répartition de l'espèce, des solutions existent. Protéger les lits des cours d'eau du piétinement bovin et restaurer la ripisylve sont des solutions qui peuvent être bénéfiques pour l'espèce.

Lors de l'été 2023, des prospections nocturnes à la recherche des écrevisses à pieds blancs ont eu lieu en présence d'élus locaux afin de les sensibiliser à la problématique.

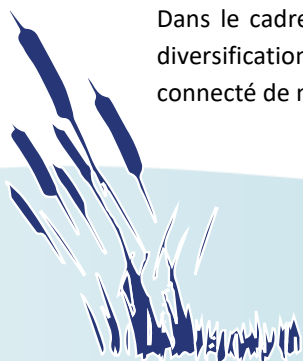
La Fédération a aussi aidé le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses affluents à définir les zones d'intervention et la nature des travaux à entreprendre.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FDAAPPMA 71

Travaux de diversification des habitats de la gravière de Fleurville

Dans le cadre du Contrat de rivière « Saône, corridor alluvial et territoires associés », des actions de restauration / diversification des milieux aquatiques annexes sont prévues. La gravière de Fleurville est un plan d'eau artificiel de 19 ha, connecté de manière permanente à la Saône qui joue désormais un rôle d'annexe aquatique à la Saône.



Suite à une étude réalisée par la Fédération en 2021, des travaux de diversification des habitats de la gravière ont été proposés : création d'une zone de haut fond, immersion d'arbres dans la gravière, ...

En partenariat avec la Communauté de communes « Mâconnais-Tournugeois », l'EPTB Saône-&-Doubs a débuté ces travaux à l'automne 2023. Ils se poursuivront en 2024.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (70 %), FNPf (9,2 %), Département 71 (8%), EPTB Saône-Doubs (6,6%), FDAAPPMA 71 (6,2 %)

AAPPMA concernée : Lugny

Implantation de nid à black-bass sur la Vieille Seille

Dans le but de développer le potentiel halieutique et d'acquérir de l'information sur la reproduction du black-bass (*Micropterus Salmoides*), la Fédération a reconduit au cours du printemps 2023 une expérimentation sur la reproduction de cette espèce en mettant en place des nids artificiels sur le site de la Vieille Seille.



*Nid à black-bass confectionné
avec du Bois de Palette.*

14 nids ont été fabriqués par nos soins et disposés dans la Vieille Seille le 28 février.

L'emploi du bois pour la confection des nids a été choisi pour limiter au maximum l'emploi de matières plastiques. En ce qui concerne le substrat de ponte, il a été choisi du gravier 8/12 pour répondre aux exigences de cette espèce lithophile. Les dimensions du nid (45cm/45cm) ont également été choisies pour des raisons pratiques (transport et économie de graviers). De plus, cette taille peut correspondre aux exigences de frai du black-bass.

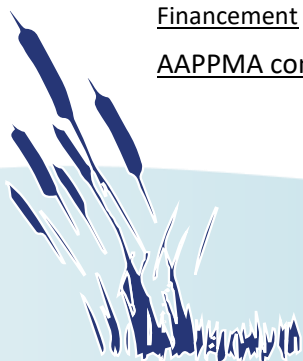


Black-bass gardant un nid installé

Responsables : Rémy Chassignol – Rémi Jacquesson

Financement : FDAAPPMA 71

AAPPMA concernée : Rancy



PECHES DE SAUVETAGE

Des opérations de pêche de sauvetage par pêche électrique des peuplements piscicoles des cours d'eau sont régulièrement effectuées par la Fédération. Ces opérations mobilisent généralement le service technique et le service garderie de la Fédération.

● Pêche de sauvetage sur les Canaux pour le compte de Voies Navigables de France :

- le 04/01/23 : Canal du Centre, biefs 23/24 et 24/25 Océan (AAPPMA de PARAY-LE-MONIAL).

Quantité des poissons capturés : 640 kg de brème, 196 kg de sandre, 116 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, tanche), 60 kg de silure, 50 kg de carpe, 37 kg black-bass et 4 kg brochet.

- du 4/12/23 au 05/12/23 : biefs 4/5, 5/6 et 6/7 (AAPPMA Marcigny).

Quantité des poissons capturés : 179 kg de brème, 167 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, carassin, tanche, grémille), 139 kg de silure, 60 kg brochet, 40 kg de carpe, 16 kg de perche, 7 kg de sandre et 4 kg d'anguille.

- le 13/12/23, le 18/12/23, 19/12/23 : biefs 24/25 Océan (AAPPMA Paray-le-Monial), 17/18 et 16/17 Océan (AAPPMA Palignes), biefs 5/6, 2/3 et 1/2 Océan (AAPPMA Blanzay), biefs 5/6 et 10/11 Méditerranée (AAPPMA Ecuisses),

Quantité des poissons capturés : 1 318 kg de silure, 1 027 kg de carpe, 1 056 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette), 1 012 kg de brème, 461 kg de sandre, 74 kg de carassin, 60 kg brochet, 14 kg de black-bass et 2 kg de perche.

Demandeur : Voies Navigables de France

Rivière : Canal du Centre, Canal de Roanne à Digoin



Illustration des pêches de sauvetage réalisées sur le Canal du Centre en 2023

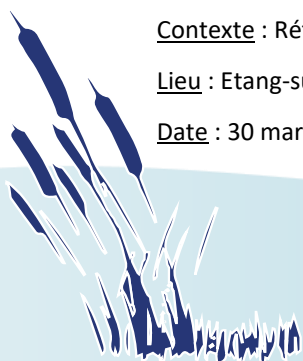
● Pêches de sauvetage sur l'Arroux à Etang-sur-Arroux

Demandeur : Ecotope Faune Flore

Contexte : Réfection du pont de la voie ferrée sur l'Arroux

Lieu : Etang-sur-Arroux

Date : 30 mars et 7 avril 2023



● **Pêche de sauvetage sur la Grande Cosne à Damerey**

Demandeur : commune de Damerey

Contexte : assec de la Grande Cosne

Lieu : Damerey

Date : 13 juin 2023

● **Pêche de sauvetage sur la Limace à St-Romain-sous-Gourdon**

Demandeur : Les Chantiers du Barrois

Contexte : travaux de protection de canalisation de gaz

Lieu : St-Romain-sous-Gourdon

Date : 6 septembre 2023

● **Pêche de sauvetage sur le ruisseau des Fautrières à Palinges**

Demandeur : DREAL Bourgogne Franche-Comté

Contexte : travaux RCEA

Lieu : Palinges

Date : 18 août 2023

● **Pêche de sauvetage sur le ruisseau des Fautrières à Palinges**

Demandeur : Syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince

Contexte : travaux avant restauration du pont

Lieu : Palinges

Date : 15 septembre 2023

AUTRES PRESTATIONS DIVERSES

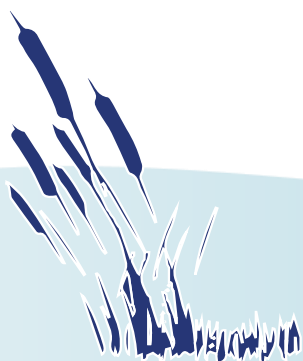
● **Inventaire piscicole et analyse physico-chimique sur le ruisseau de Saint-Désert**

Objectif : étude piscicole

Demandeur : Le Grand Chalon

Rivière : Le ruisseau de St-Désert

Date : 6 février 2023



- **Participation échantillonnage piscicole sur l'Ain à Chatillon et Blye (département 39)**

Objectif : étude piscicole

Demandeur : Fédération de Pêche du Jura

Rivière : L'Ain

Date : 17/18 juillet 2023

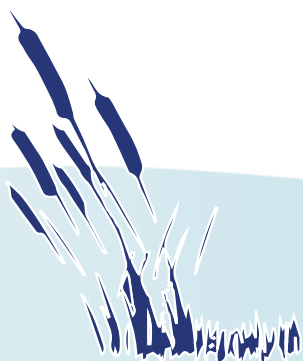
- **Participation échantillonnage piscicole sur la Loue, le Lison et le Dessoubre (département 25)**

Objectif : étude piscicole

Demandeur : Fédération de Pêche du Doubs

Rivière : La Loue, le Lison et le Dessoubre

Date : 19/20/21 juillet 2023



DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

Réouverture du Carpodrome de Paray-le-Monial

Vidangé début 2022, le carpodrome de l'étang des Moines à Paray-le-Monial a fait l'objet de travaux de restauration pendant son année d'assec. Ce site de nouveau pêchable depuis avril 2023, a fait l'objet d'un empoissonnement initial de plus de 4 tonnes de carpes :

- 3 tonnes de carpes de 1,5-2 kg de moyenne (quelques sujets à 3kg),
- 1 tonne de carpes de 700g-1kg,
- quelques petits carpeaux.

Cela représente un peu plus de 3 000 poissons et permet de relancer une dynamique pêche intéressante sur ce milieu pour cette première année de fonctionnement.

Responsable : Cédric Goujon

Financement : FDAAPPMA 71



Réouverture et Poste PMR sur l'étang du Chêne aux Prêtres

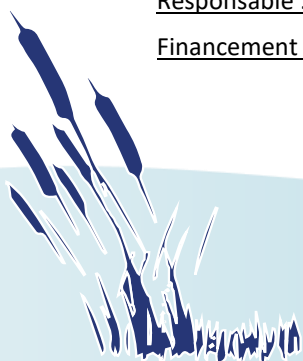
L'étang du Chêne aux Prêtres a été entièrement vidé fin 2021 pour faire l'objet de travaux. Ces travaux ont concerné la réparation des fuites, l'empierrement des berges fragilisées, la remise en état des grilles avant pelle. Tous ces travaux ont été complétés par l'aménagement d'un poste Pêche à Mobilité Réduite (PMR). La réouverture du site et l'inauguration du poste ont été faites en début d'année 2023.

Les berges de cet étang sont très fréquentées par les pêcheurs aux lignes et il est pour nous important de proposer un aménagement qui permette l'accueil des personnes à mobilité réduite et des personnes dont la sécurité n'est pas toujours assurée sur les berges naturelles (enfants).

Dimension : 3mx 1,5m avec rambarde de protection

Responsable : Cédric Goujon

Financement : FDAAPPMA 71



Concours photo 2023

La Fédération de pêche de Saône-et-Loire a organisé son quatrième concours photo pour la saison de pêche 2023. Ce concours « gratuit » était ouvert à tout titulaire d'une carte de pêche du département de Saône-et-Loire en 2023. Ce fût l'occasion pour les pêcheurs, de contribuer à valoriser la pêche et les milieux Aquatiques dans notre si beau département à travers diverses thématiques.

Pour participer, il suffisait d'envoyer les photos avant le 15 novembre 2023 à contact@peche-saone-et-loire.fr accompagnées du bulletin de participation.



Gagnants du Concours photo 2023

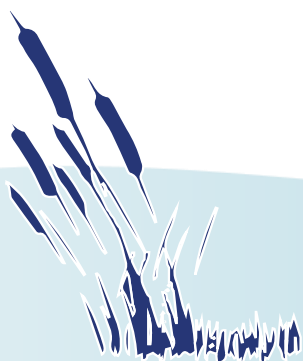




- Vos captures : Coralie LIOCHON
- Paysage : Frédéric DECHELOTTE
- Faune & Flore : Michael PELUS
- Action de pêche : Quentin VAGINET
- Spécial Jeune : Lino SOIGNAT

Responsable : Cédric Goujon

Financement : FDAAPPMA 71



Challenge Carnassiers 2023

Ce sont 24 équipages de deux pêcheurs qui se sont « affrontés » le dimanche 12 novembre 2023 sur le Réservoir de Montaubry : au programme, 7h30 de pêche exclusivement aux leurres.

Pour cette quatrième édition, il a été comptabilisé 76 poissons maillés : 64 perches (+20cm), 11 brochets et 1 sandre.

Cette Finale du Challenge Carnassiers 71 est remportée par le binôme Yannick MICHAUD et Armand MICHAUD (Père et fils), avec un total de 4 975 points (quota perche, 3 brochets et 1 sandre). Ils sont suivis en seconde position par le binôme Valentin BOYAUX et Valentin BULFET avec 2 756 points (4 brochets). Et à la troisième place du podium, l'équipe Loïc NICOLAS et Denis CURE avec 1 795 points (quota perche et 1 brochet).



Le « Big Fish » du jour revient au vainqueur, avec un sandre de 85 cm !



Récompenses :

- 1er équipage : Lot d'une valeur de 892 euros – Séjour de pêche en Estrémadure (Espagne) – 1 semaine en hôtel – pension complète.
- 2ème équipage : Lot d'une valeur de 675 euros – Séjour en Gîte au bord du Lac Saint Etienne Cantales dans le Cantal – 1 semaine.
- 3ème équipage : Lot d'une valeur de 375 euros – Séjour en Chalet ou Mobile Home au bord de l'eau – 3 nuitées au bord d'un lac, étang ou rivière (au choix : Bourgogne, Cantal, Corrèze, Limousin, Haute-Loire, ...).
- 4-24ème : lot de consolation

Responsable : Cédric Goujon

Financement : FDAAPPMA 71

J'aime la Nature Propre

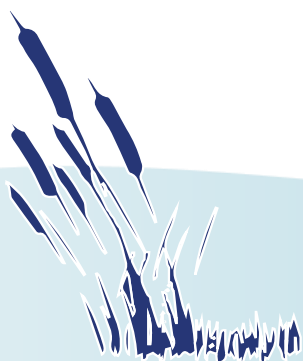
Chasseurs et pêcheurs de Saône-et-Loire se sont associés une nouvelle fois pour nettoyer la nature en relayant l'opération nationale « J'aime la nature propre » portée par la Fédération nationale des chasseurs. Cette dernière visait à mobiliser le réseau associatif pour organiser des sites de collecte de déchets et à rassembler un maximum de personnes le 1er samedi de mars, lors d'une matinée, pour nettoyer la nature.

18 sites de collecte ont été organisés le samedi 4 mars 2023 en Saône-et-Loire : 14 sur les berges de l'Arconce, l'Arroux, la Bourbince, la Loire, la Saône et la Seille ainsi que dans la campagne des communes de Bosjean, Epervans, Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne et Sassangy. Avec une météo très agréable mais des températures quelque peu fraîches dans l'ouest du département, les responsables de sites ont déployé leurs efforts pour accueillir à 8 heures 30 les bénévoles sur les 18 sites de collecte. Pour 4 sites (Epervans, Fleurville, Saint Bonnet de Vieille Vigne et Sassangy), il s'agissait d'une première édition.

Cette édition 2023 a eu un beau succès avec une mobilisation de **584 bénévoles**.

Ces amoureux de la nature ont donné de leur temps pour rendre la nature plus agréable en la débarrassant de **74,5 m³** de détritrus déposés encore trop souvent par des personnes non respectueuses de l'environnement.

Ces amoureux de la nature ont donné de leur temps pour rendre la nature plus agréable en la débarrassant de 81,5 m³ de détritrus déposés encore trop souvent par des personnes non respectueuses de l'environnement ou par les crues.



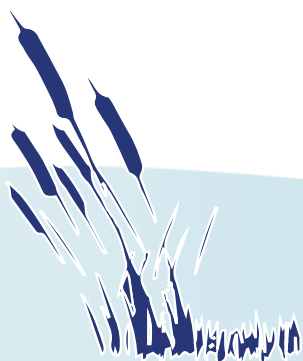
Animations scolaires

Date	Nombres/classe	Site	Occasion
10 mai	40 écoliers	Ruisseau de la Vallière / Saint-Aubin-en-Charollais	Pêche de sauvetage
12 mai	Classe de CM1	Frayère du Prés des Saules / Cuisery	Pêche d'inventaire
22 juin	Classe de CE2-CM1-CM2	Affluents de l'Arconce / Saint-Julien-de-Civry	Pêche d'inventaire
16 septembre	Classe de CE2	Bourbince à Volesvres	Pêche d'inventaire

Ce sont donc 4 animations avec des classes scolaires qui ont pu avoir lieu lors de pêches de sauvetages ou d'inventaires. Les élèves ont pu assister et découvrir les principes de la pêche électrique et s'initier à l'identification des poissons.



Responsable : Cédric Goujon



Participation aux manifestations

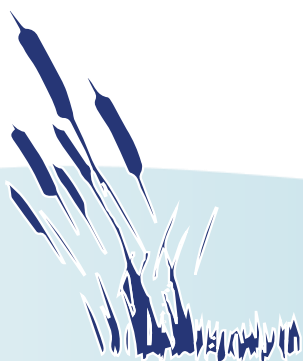
A l'occasion de diverses manifestations au cours de l'année, notre Fédération a répondu présente pour tenir des stands et gérer des animations grand public. Au programme : partage de nos missions, découverte des milieux aquatiques et de la faune (poissons/macro invertébrés) et initiation à la pêche.

Date	Manifestation	Localisation
Samedi 3 juin	Fête de la biodiversité	Chalon-sur-Saône
Samedi 10 juin	Journée Pêche pour les jeunes	Plan d'eau de Louvarel à Dommartin-lès-Cuiseaux
Dimanche 6 août	Fête de la Chasse et de la Campagne	Bresse-sur-Grosne
Dimanche 20 août	Fête du parc et de la biodiversité	Pierre-de-Bresse
Samedi 23 septembre	Fête de la Pêche	Chalon-sur-Saône

A noter que la Fête de la Pêche à Chalon-sur-Saône a remporté un vif succès, avec quelques 70 bénévoles, 2 000 visiteurs, et environ 200 enfants/adultes qui ont pu s'adonner aux différentes initiations pêche proposées gratuitement lors de cette manifestation.



Responsable : Cédric Goujon



Animations scolaires

La Fédération a également participé à quelques animations auprès de scolaires à l'issue de diverses interventions listées ci-dessous.

Date	Nombres/classe	Site	Objet
Mardi 21 mars	Classe de 6 ^{ème}	Collège de la Chapelle-de-Guinchay	Interview avec la RADIO ALEO
Jeudi 4 mai	16 enfants de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Collège de Lugny	Réalisation d'un IBGN
Mardi 16 mai	Classe de CM1	Frayère du Prés des Saules / Cuisery	Pêche d'inventaire sur une frayère à brochet



Responsable : Cédric Goujon

